

RSE DD

Modèles économiques alternatifs

Transcription vidéo – La tragédie de l'horizon

Ce cours vous est proposé par Fatmatül PRALONG, Enseignante agrégée, Sorbonne Université et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Diapo 3

Aujourd'hui, nous allons nous intéresser à la tragédie de l'horizon et en filigrane à la finance verte.

Nous aborderons les origines, impacts, risques et défis de la tragédie de l'horizon.

Nous verrons ensuite quelles solutions sont proposées. Et enfin, nous aborderons le rôle de la CSRD et des politiques monétaires.

Diapo 4

La tragédie de l'horizon exposée par Mark Carney alors qu'il était gouverneur de la Banque d'Angleterre fait référence à des risques collectifs catastrophiques et susceptibles de se manifester bien au-delà de l'horizon des décideurs économiques et politiques actuels.

En d'autres termes, la tragédie de l'horizon, c'est l'incapacité des décideurs politiques et économiques à planifier au-delà de leur mandat ou de leurs intérêts immédiats. Les enjeux environnementaux, comme le changement climatique, demandent des actions sur des décennies.

Diapo 5

Pourtant, les entreprises et les politiques sont souvent obsédés par des résultats rapides et à court terme. Ce décalage crée un problème structurel.

Ces comportements court-termiste se traduisent sur les marchés financiers par un raccourcissement de l'horizon de placement des investisseurs. La transition écologique est ainsi incompatible avec un système financier dominé par des critères de court terme

De plus les investissements nécessaires pour un développement durable comportent des risques, comme tout investissement innovant. Ces incertitudes portent à la fois sur la capacité de ces investissements à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur la valorisation attendue de la lutte contre le changement climatique. Il présente ainsi des handicaps supplémentaires par rapport aux investissements habituels.

En outre les investissements nécessaires à la transition écologique se caractérisent par le fait qu'ils génèrent d'importantes externalités qui ne sont pas prises en compte par les critères de rentabilité financière des investisseurs.

Diapo 6

Prenons un exemple concret : si une entreprise décide de ne pas investir dans des énergies renouvelables parce que cela ne rapporte pas immédiatement, elle contribue à aggraver les problèmes à long terme, comme les émissions de CO₂. Et pourtant, ce choix semble "rationnel" dans un système focalisé sur les rendements immédiats.

La finance joue un rôle clé dans ce scénario. Actuellement, l'économie mondiale est dans une situation paradoxale. D'un côté, il existe une épargne surabondante. De l'autre, nous avons des besoins massifs d'investissements pour la transition écologique. Cependant, le système financier globalisé a du mal à canaliser ces fonds vers des projets durables. Pourquoi ? Parce qu'il est souvent biaisé par des critères de rentabilité à court terme.

En plus, les investissements verts font face à des obstacles. Ils comportent des risques, comme toute innovation, et génèrent des externalités que les critères financiers classiques ne prennent pas en compte. Par exemple, les bénéfices environnementaux d'un projet de rénovation thermique ne sont pas immédiatement traduits en profit pour l'investisseur.

Diapo 7

Les défis climatiques peuvent aussi créer des risques financiers majeurs, que l'on classe en trois catégories : les risques physiques : les dégâts causés par des événements climatiques extrêmes, comme les tempêtes ou les inondations. Les risques en responsabilité : les entreprises pourraient faire face à des poursuites judiciaires pour leur contribution au changement climatique. Les risques de transition : la transition vers une économie bas carbone rendra certains actifs, comme les réserves d'énergies fossiles, inutilisables. Ces actifs deviendront alors des "actifs échoués", perdant soudainement toute valeur.

Diapo 8

Pour y répondre, les régulateurs financiers, comme les banques centrales, ont commencé à développer des tests de résistance environnementaux pour évaluer les risques climatiques auxquels les banques sont exposées.

Diapo 9

Alors, comment surmonter cette tragédie ? Surmonter la tragédie de l'horizon passe par une transformation profonde du système financier. Tout d'abord, il est essentiel de mesurer et rendre compte de l'efficacité des actions entreprises. Cela nécessite l'adoption d'indicateurs fiables et partagés par tous.

Plusieurs référentiels d'indicateurs extra-financiers ont été développés. Par exemple, le Conseil de stabilité financière a lancé en 2015 la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD), aujourd'hui présidée par Michael Bloomberg. Ces recommandations publiées en 2017

guident les entreprises sur la manière de comptabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre, qu'il s'agisse de leurs propres émissions ou de celles de leurs sous-traitants.

L'utilisation de ces indicateurs est en croissance, mais l'aspect volontaire ne suffisant pas de nombreux pays parlent de les imposer. La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à le faire en 2021. Le Royaume-Uni a annoncé qu'il allait faire de même à partir de 2025. L'Union européenne envisage la même chose.

De plus, des progrès restent nécessaires pour leur standardisation. Imposer un reporting clair, homogène et standardisé permettrait aux investisseurs de mieux évaluer les risques climatiques et de prendre des décisions éclairées, tout en évitant le greenwashing.

Diapo 10

La CSRD a été développée également dans ce sens : on en parle beaucoup en ce moment et pourquoi ?

Imaginez un monde où les entreprises dévoilent enfin leurs coulisses, et pas n'importe lesquelles : celles liées à leur impact sur la planète et la société. Ça fait rêver, non ? C'est possible grâce à la CSRD, Corporate Sustainability Reporting Directive.

Adoptée en 2022, cette directive européenne est un peu comme le guide ultime des entreprises qui veulent jouer franc jeu en matière de durabilité.

Elle remplace son ancêtre, la NFRD, Non-Financial Reporting Directive, avec une mission encore plus ambitieuse : étendre son champ d'action à un plus grand nombre d'entreprises.

Diapo 11

Mais qu'est-ce que ça change ? Avec la CSRD, les grandes entreprises – et même certaines de taille intermédiaire – doivent désormais dévoiler leurs "cartes durables".

Cela inclut des informations sur : leurs émissions de gaz à effet de serre. Leur utilisation des ressources naturelles, comme l'eau ou les matériaux. Leurs stratégies pour réduire leur empreinte écologique et contribuer au bien commun.

La CSRD introduit un concept révolutionnaire, celui de la "double matérialité".

Les entreprises ne doivent plus seulement analyser comment elles impactent la planète et la société (comme polluer une rivière). Elles doivent aussi se demander : "Mais au fait, est-ce que ces enjeux Environnement, social et gouvernance pourraient nuire à notre performance ?". Une approche qui force à penser à 360°, comme un véritable visionnaire !

Diapo 12

La CSRD, c'est comme une boussole pour aider les entreprises à naviguer dans le vaste océan de la durabilité.

Et pour les investisseurs, c'est une lampe de poche : elle éclaire les meilleures opportunités et évite les mauvaises surprises (et même les fameux "greenwashers" qui se donnent une image écolo trompeuse).

Diapo 13

La CSRD, ce super-héros du reporting durable, se retrouve en difficulté à cause de la directive Omnibus de 2025 !

Cette nouvelle règle veut simplifier les obligations des entreprises, mais attention : 80 % des entreprises concernées pourraient ne plus être obligées de se plier à ces exigences.

Résultat ? Seules les très grandes entreprises, plus de 1 000 employés ou 450 millions d'euros de chiffre d'affaires, resteraient dans la course. Une réforme qui divise et risque de freiner l'ambition initiale de transparence écologique !

Diapo 14

L'accord de Paris de 2015 inscrit très clairement la finance au cœur des mécanismes concernés par l'objectif de limiter l'élévation des températures à 2 degrés.

Les flux financiers doivent, en priorité, aller à des investissements bas carbone et se détourner progressivement des combustibles fossiles.

La finance climatique doit favoriser l'apparition de pratiques responsables prenant en considération les enjeux de long terme et de développer des outils efficaces pour la mise en œuvre d'investissements bas carbone.

La COP 26 devait initialement se tenir en 2020 à Glasgow pour cause de pandémie elle a été reportée d'un an. A la place sous l'impulsion de Mark Carney, devenu envoyé spécial des nations unies pour l'action sur le climat, une conférence virtuelle a été consacrée à la question du financement de la transition écologique.

Pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris il faudrait investir 3500 milliards de dollars par an jusqu'en 2050 rien que dans le secteur de l'énergie soit le double des dépenses actuelles selon les calculs de l'agence Front national de l'énergie, AIE, qui est une agence autonome de l'OCDE destinée à faciliter la coordination des politiques énergétiques des pays membres.

Diapo 15

Les banques centrales ont un rôle à jouer dans l'accélération de la transition écologique. La prise en compte de l'empreinte carbone dans les conditions de refinancement des banques et dans les titres acceptés achetés par les banques centrales est une condition nécessaire pour verdier la politique monétaire et inciter les investisseurs à réorienter les actifs vers des actifs bas carbone.

Jézabel Couppey-Soubeyran souligne par exemple que la Banque centrale européenne, en restant aveugle à l'empreinte carbone des banques, finance des collatéraux qu'elle accepte et des titres qu'elle achète.

En 2020, la Banque Centrale Européenne (BCE) a intégré un objectif vert dans sa stratégie : utiliser la politique monétaire pour lutter contre le changement climatique.

Pourquoi ? Parce que la neutralité climatique d'ici 2050 est déjà dans les grandes priorités de l'Union européenne.

Et voici le détail astucieux : l'article 127 du traité européen permet à la BCE de soutenir les politiques économiques, tant que ça ne perturbe pas la stabilité des prix. Une manière d'ajouter un soupçon de vert à l'économie sans perdre de vue l'équilibre !

Diapo 16

Imaginez que vous construisez une maison mais que vous n'ayez qu'une vue de 3 mètres devant vous. Vous risquez de percuter plein d'obstacles, non ? C'est pareil pour la tragédie de l'horizon.

La vision à court terme rend difficile la mise en place de politiques efficaces contre le changement climatique. Les entreprises veulent des profits maintenant, les politiques veulent des résultats pour les prochaines élections. Et la planète, elle, elle doit attendre

Mais tout n'est pas perdu ! Voici quelques pistes pour changer la donne : planification à long terme : Intégrer les objectifs environnementaux dans les stratégies à long terme des entreprises et des gouvernements. Incentives : créer des incitations économiques pour encourager les comportements durables. Éducation et sensibilisation : plus on comprend les enjeux, plus on est motivé à agir. Collaboration : travailler ensemble à tous les niveaux, local, national, et international.

Pour conclure, la tragédie des horizons c'est un défi, mais pas une fatalité. Si chacun fait sa part et si on planifie pour le long terme, on peut construire un avenir durable.

Références

Comment citer ce cours ?

RSE DD – Modèles économiques alternatifs- Tragédie de l'horizon, Fatmatül PRALONG, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un